

**ERP situés dans le département de la Loire,  
sous le bénéfice d'une dérogation aux exigences techniques et dimensionnelles d'accessibilité  
décision implicite d'acceptation – DIA – accordée en 2018**

(article R. 111-19-10 I – 1°, 2°, 3° et 4° du Code de la construction et de l'habitation).

COMMUNE	N°AT	Nom – dénomination de l'ERP	Adresse de l'ERP	Catégorie d'ERP	Type d'ERP	motifs de dérogation, Article R. 111-19-10 du CCH 1°, 2°, 3° et 4°			
						1° Impossibilité technique	2° Contraintes architecturales	3° Disproportion manifeste	4° Refus Copropriété
ANDREZIEUX BOUTHEON	005 17 A 7045	Dr ARGOUBI IDRISSE Houria	5, boulevard Pasteur	5	U				X
BELMONT DE LA LOIRE	042 01518 AT 009	Crédit Agricole	place du Monument	5	W	X			
BOURG ARGENTAL	023 18 S 0001	Friterie	7, place d'Armeville	5	M	X			
BOURG ARGENTAL	023 18 S 0003	boulangerie Moutot	15, rue Cardinal Donnet	5	M	X			
BOURG ARGENTAL	023 18 S0004	Color Pop	20, rue Cardinal Donnet	5	M	X			
CHARLIEU	052 17 C 0808	Dr JACQUEMIN-GUILLAUME Caroline	10, rue Roullier	5	U			X	
CHAVANAY	056 18 00001	TAXONGRA Sylvain	10, Grande Rue	5	W	X			
FIRMINY	17-037	Magic'ongle	42 rue jean JAURES	5	M	X			
FIRMINY	17-032	RIDO SHOP	4 rue du marché	5	M	X			
FIRMINY	09 518 00010	Affirmatif	11, avenue de la Gare	5	M	X			
FIRMINY	095 18 0011	A La Gampille	10, rue de la Fraternité	5	N	X			
FIRMINY	095 18 00020	cabinet médical Du Dr PRUDHOMME LACROIX Frédéric	37, rue Jean Jaruès	5	U				X
FIRMINY	095 18 00021	cabinet médical du Dr PONS Jean Marc	37, rue Jean Jaruès	5	U				X

**ERP situés dans le département de la Loire,  
sous le bénéfice d'une dérogation aux exigences techniques et dimensionnelles d'accessibilité  
décision implicite d'acceptation – DIA – accordée en 2018**

(article R. 111-19-10 I – 1°, 2°, 3° et 4° du Code de la construction et de l'habitation).

COMMUNE	N°AT	Nom – dénomination de l'ERP	Adresse de l'ERP	Catégorie d'ERP	Type d'ERP	motifs de dérogation, Article R. 111-19-10 du CCH 1°, 2°, 3° et 4°			
						1° Impossibilité technique	2° Contraintes architecturales	3° Disproportion manifeste	4° Refus Copropriété
FIRMINY	095 18 00027	Mme Béatrice BOUCHEZ, sophrologue hypnothérapeute	99, rue Jean Jaurès	5	U	X		X	
FIRMINY	095 18 00028	cabinet praticienne en thérapies brèves AYDIN Fatma	52, rue Gambetta	5	U	X			
FIRMINY	095 18 00022	Gozde Kebab	113 rue Jean Jaurès	5	N	X			
LA FOUILLOUSE	097 1 8A 7001	Kebab YIMAZ	32, rue de la Libération	5	N	X			
LA GRAND CROIX	103 18 S 0001	Le Cap'oral	43, rue Jean Jaurès	5	N	X			
LA PACAUDIERE	163 18 00001	Bar Tabac du Petit Louvre	place du Petit Louvre	5	N et M	X	X		
LA PACAUDIERE	16 318 00002	église	rue du Souvenir	5	V			X	
LA RICAMARIE	183 17 S 0014	Carter-Cash	ZAC Géant	4	M	X			
LA RICAMARIE	042 18 318 C 0003	école maternelle du Centre	place des écoles du Centre	4	R	X			
LA TALAUDIÈRE	305 18 S 0003	boucherie de la Chazotte	1, rue de la Chazotte	5	M	X			
LE COTEAU	071 18 00006	Engie Home Services	5, rue Carnot	5	W	X			
LE COTEAU	0711 18 00008	La Poste	119, avenue de la Libération	5	W	X			
LE COTEAU	071 18 00010	Salon Métamorphose	135, avenue de la Libération	5	M	X			

**ERP situés dans le département de la Loire,  
sous le bénéfice d'une dérogation aux exigences techniques et dimensionnelles d'accessibilité  
décision implicite d'acceptation – DIA – accordée en 2018**

(article R. 111-19-10 I – 1°, 2°, 3° et 4° du Code de la construction et de l'habitation).

COMMUNE	N°AT	Nom – dénomination de l'ERP	Adresse de l'ERP	Catégorie d'ERP	Type d'ERP	motifs de dérogation, Article R. 111-19-10 du CCH 1°, 2°, 3° et 4°			
						1° Impossibilité technique	2° Contraintes architecturales	3° Disproportion manifeste	4° Refus Copropriété
MABLY	127 18 M 0003	La Bourguignonne	21, route de Briennon	5	M	X			
MACHEZAL	128 17 R 0001	Auberge de la Mule	La Mule	5	N			X	
MARCILLY LE CHATEL	13 418 M 0004	Volerie du Forez	150, route Sainte Ann	5	T	X			
MARS	14 118 R 0001	Le P'tit Marsu	12, route du Pont de Fer	5	M et N	X		X	
MONTBRISON	147 18 M 0002	Le Cactus	32, avenue d'Allard	5	N	X			
MONTBRISON	147 18 M 0004	L'Instant Pour Soi	31 B, avenue Thermale	5	M	X			
MONTBRISON	147 18 M 0008	Le Petit Machon	11, rue Victor de Laprade	5	N	X			
MONTBRISON	147 18 M 0011	Kerala Boutique	2, rue Francisque Reymond	5	M	X			
MONTBRISON	14 718 M 0006	Dr COIZET Marie	20, boulevard Lachèze	5	U	X			
MONTBRISON	14 718 M 0014	L'Univers du Vapoteur	17, rue Marguerite Fournier	5	M	X			
MONTBRISON	14 717 M 0009	Les Retouches de Marie	16, avenue de la Libération	5	M			X	
MONTBRISON	14 718 M 0018	Grande Maison Perrier	20, rue du Marché	5	M	X			
MONTBRISON	042 14718 M 0021	Esthétique Créations	2, rue de la Mûre	5	M	X			

**ERP situés dans le département de la Loire,  
sous le bénéfice d'une dérogation aux exigences techniques et dimensionnelles d'accessibilité  
décision implicite d'acceptation – DIA – accordée en 2018**

(article R. 111-19-10 I – 1°, 2°, 3° et 4° du Code de la construction et de l'habitation).

COMMUNE	N°AT	Nom – dénomination de l'ERP	Adresse de l'ERP	Catégorie d'ERP	Type d'ERP	motifs de dérogation, Article R. 111-19-10 du CCH 1°, 2°, 3° et 4°			
						1° Impossibilité technique	2° Contraintes architecturales	3° Disproportion manifeste	4° Refus Copropriété
MONTBRISON	042 14718 M 0027	salle d'exposition La Colline	1, rue de la Providence	5	T	X			
MONTBRISON	042 14718 M 0028	association Pléiades	14, rue Ferdinand Léger	5	W			X	
MONTBRISON	042 14718 M 0029	ADAPEI – accueil handicapés	7, rue des Parrocels	5	L			X	
MONTBRISON	147 18 M 0030	bar tabac Gimeno	11, rue du faubourg de la Madeleine	5	N			X	
MONTBRISON	147 18 M 0037	For Ezcale	31, chemin des Champs Gravillet	5	W		X		
MONTBRISON	147 18 M 0050	local tennis de table	48, avenue Thermale	5	X			X	
PALOGNEUX	16 417 M 0001	mairie	le Bourg	5	W	X			
PELUSSIN	168 17 S 0015	SCI Les Platanes	56, rue Antoine Eyraud	5	U				X
PERREUX	042 17 018 R 0002	La Plainitude	927 C, rue du Commerce	5	M			X	
RENAISON	182 18 V 6005	La P'tite Maison du Bio	66, rue du Commerce	5	M	X			
RIORGES	184 18 00006	boulangerie Bonnefoy	265, avenue Charles de Gaulle	5	M	X			
RIVE DE GIER	1869 17 C 0020	fabrication bicyclettes	3 BD des provinces	5	M	X			
RIVE GIER	18 617 C 0024	cabinet médical Marc PETIT	40, boulevard des Provinces	5	U				X

**ERP situés dans le département de la Loire,  
sous le bénéfice d'une dérogation aux exigences techniques et dimensionnelles d'accessibilité  
décision implicite d'acceptation – DIA – accordée en 2018**

(article R. 111-19-10 I – 1°, 2°, 3° et 4° du Code de la construction et de l'habitation).

COMMUNE	N°AT	Nom – dénomination de l'ERP	Adresse de l'ERP	Catégorie d'ERP	Type d'ERP	motifs de dérogation, Article R. 111-19-10 du CCH 1°, 2°, 3° et 4°			
						1° Impossibilité technique	2° Contraintes architecturales	3° Disproportion manifeste	4° Refus Copropriété
ROANNE	187 17 R 0086	Le Square	94, avenue de Paris	5	N	X			
ROANNE	187 17 R 0092	pizzeria GOMEZ Océane	14, rue de Cadore	5	N	X			
ROANNE	187 18 R 0004	L'île de Beauté	11, rue Alsace Lorraine	5	M	X			
ROANNE	187 18 R 0008	Les Quatre Saisons	15, place Victor Hugo	5	N			X	
SAINT ALBAN LES EAUX	19 81 8C 0001	épicierie multiservices	182, Grande Rue	5	M	X			
SAINT ANDRE D'APCHON	19 918 00001	Iris SPA	66, route de la Rue Franche	5	M			X	
SAINT ANDRE D'APCHON	199 18 00003	école maternelle	14, rue de l'église	4	R	X			
SAINT BONNET LE CHATEAU	204 1 7M 0005	services annexes mairie	3, rue François Valette	5	W, U			X	
SAINT BONNET LE CHATEAU	204 18 M 0002	local vacant le Bouchetal	6, rue Chevalier	5	N	X	X		
SAINT CHAMOND	207 18 00011	Auto-école de la Valette	52, rue du Pilat	5	R	X			
SAINT CHAMOND	20 718 S 1003	Pizz'alif	12, cours Adrien Montgolfier	N	5	AT			
SAINT CHAMOND	20 718 00014	Mme TARDY Danielle	6, rue Pierre Curie	5		X			
SAINT CHAMOND	2071800018	Manpower Chamond	10,cour Adrien Montgolfier	5	W	X			

**ERP situés dans le département de la Loire,  
sous le bénéfice d'une dérogation aux exigences techniques et dimensionnelles d'accessibilité  
décision implicite d'acceptation – DIA – accordée en 2018**

(article R. 111-19-10 I – 1°, 2°, 3° et 4° du Code de la construction et de l'habitation).

COMMUNE	N°AT	Nom – dénomination de l'ERP	Adresse de l'ERP	Catégorie d'ERP	Type d'ERP	motifs de dérogation, Article R. 111-19-10 du CCH 1°, 2°, 3° et 4°			
						1° Impossibilité technique	2° Contraintes architecturales	3° Disproportion manifeste	4° Refus Copropriété
SAINT CHAMOND	207 18 00025	EURL Jeremy FUNGEROL, expert nutrition	30, rue de la République	5	W	X			
SAINT CHAMOND	207 18 00026	Projetcom Bessenay Maisons Individuelles	2, rue Ventefol	5	W	X			
SAINT CHAMOND	207 18 00027	cordonnerie Eric RAVEL	9, rue du Marché	5	M	X			
SAINT ETIENNE	17-306	RESTAURANT "LE REGENCY"	1 RUE LADEVEZE	5	N	X			
SAINT ETIENNE	17-307	CARNOT VIANDES	23 RUE BERGSON	5	M	X			
SAINT ETIENNE	17-301	AU P'TIT BOUT	87 RUE DE LA MONTAT	5	N	X			
SAINT ETIENNE	17-320	CABINET DE PSYHOMOTRICITE DR LERICHE VERONIQUE	67 RUE BERGSON	5	U				X
SAINT ETIENNE	17-326	RESTAURANT "LES SENS'CIEL"	2 RUE AMBROISE PARE	5	N	X			
SAINT ETIENNE	17-327	CABINET MEDICAL – DR MARDER	4 RUE MI-CAREME	5	U	X	X		
SAINT ETIENNE	18-005	SALON DE COIFFURE FORNASIER	58 RUE CHARLES DE GAULLE	5	M	X			
SAINT ETIENNE	18-010	CABINET KINESITHEPEUTE – M FAURE	27 PLACE CHAVANELLE	5	U	X			
SAINT ETIENNE	042 207 18 00037	cabinet infirmier	8 place du pilat	5	W	X			
SAINT ETIENNE	18-073	Bar tabac "le Carrefour"	106 Rue Agricole Perdiguier	5	N	X			

**ERP situés dans le département de la Loire,  
sous le bénéfice d'une dérogation aux exigences techniques et dimensionnelles d'accessibilité  
décision implicite d'acceptation – DIA – accordée en 2018**

(article R. 111-19-10 I – 1°, 2°, 3° et 4° du Code de la construction et de l'habitation).

COMMUNE	N°AT	Nom – dénomination de l'ERP	Adresse de l'ERP	Catégorie d'ERP	Type d'ERP	motifs de dérogation, Article R. 111-19-10 du CCH 1°, 2°, 3° et 4°			
						1° Impossibilité technique	2° Contraintes architecturales	3° Disproportion manifeste	4° Refus Copropriété
SAINT ETIENNE	18-075	Bar tabac "le Castellet"	1 Rue de Tardy	5	N	X			
SAINT ETIENNE	18-077	Magasin Annie DERAÏL	26 Rue des Martyrs de Vingré	5	M	X			
SAINT GENEST LERPT	22 318 S 0002	Hairtendance	7, place Carnot	5	M	X			
SAINT GENEST LERPT	042 223 18 S 0007	salle André Pinatel	rue Eugène Bonnardel	4	L			X	
SAINT GENEST LERPT	223 18 S 0008	office notarial AULAS Stéphanie	3, rue de Montbrison	5	W			X	
SAINT GERMAIN LAVAL	042 230 18 00001	La Poste	57, place du 8 Mai	5	W	X			
SAINT GERMAIN LAVAL	230 18 00002	cabinet d'ostéopathie BEULIN Mickaël	1, place Dorian	5	U	X			
SAINT HEAND	234 17 6 0006	école primaire privée Françoise Dolto	boulevard Ravel de Malval	4	R			X	
SAINT JEAN BONNEFONDS	237 17 00013	cabinet infirmier La Baraillère	16, rue Victor Hugo	5	U	X			
SAINT JEAN BONNEFONDS	237 18 00001	Mag'Coiffure	12, rue Victor Hugo	5	M	X			
SAINT JEAN BONNEFONDS	042 237 18 00005	GS Lamartine primaire + maternelle	29, boulevard Aristide Briand et 4, rue du 8 Mai 1945	4	R et N			X	
SAINT JEAN BONNEFONDS	042 2237 18 0006	vestiaires stade du Fay / bureaux associatifs	rue Jean Monnet	5	W			X	
SAINT JUST EN BAS	247 18 M 0001	école	Le Bourg	5	R	X	X		

**ERP situés dans le département de la Loire,  
sous le bénéfice d'une dérogation aux exigences techniques et dimensionnelles d'accessibilité  
décision implicite d'acceptation – DIA – accordée en 2018**

(article R. 111-19-10 I – 1°, 2°, 3° et 4° du Code de la construction et de l'habitation).

COMMUNE	N°AT	Nom – dénomination de l'ERP	Adresse de l'ERP	Catégorie d'ERP	Type d'ERP	motifs de dérogation, Article R. 111-19-10 du CCH 1°, 2°, 3° et 4°			
						1° Impossibilité technique	2° Contraintes architecturales	3° Disproportion manifeste	4° Refus Copropriété
SAINT JUST EN CHEVALET	248 18 00033	église	place de l'église	5	V		X		
SAINT JUST EN CHEVALET	248 18 00028	mairie	rue de Thiers	5	W		X		
SAINT JUST EN CHEVALET	248 18 00032	WC publics	avenue du 8 Mai 1945	IOP	IOP			X	
SAINT JUST LA PENDUE	249 18 AD 001	CD KE	11, rue du 11 Novembre	5	N	X			
SAINT JUST SAINT RAMBERT	279 17 M 0036	Coiffure Elle et Lui	11, rue de la République	5	M	X			
SAINT JUST SAINT RAMBERT	279 17 M 0040	cabinet de psychologie BRUYERE Marie Claude	12, allée Saint Laurent	5	U				X
SAINT NIZIER DE FORNAS	266 17 1 0002	salle communale	9, place de l'église	5	L		X		
SAINT NIZIER DE FORNAS	266 18 10001	boulangerie VOLTINI Laurent	5, rue des Armuriers	5	M	X			
SAINT PAUL EN JAREZ	271 17 S 0006	Cave de Saint Paul	5, rue Croix Blanche	5	M	X			
SAINT PAUL EN JAREZ	271 17 S 0007	boulangerie Faurie	80, rue de la République	5	M	X			
SAINT PAUL EN JAREZ	271 17 S 0008	CP Viandes	78, rue de la République	5	M	X			
SAINT REGIS DU COIN	280 18 00001	vestiaires	Le Bourg	5	L	X		X	
SAINTE CROIX EN JAREZ	042 21018 S 0001	Ermitage de Sainte Croix en Jarez	cour des Pères	5	Y		X		

**ERP situés dans le département de la Loire,  
 sous le bénéfice d'une dérogation aux exigences techniques et dimensionnelles d'accessibilité  
 décision implicite d'acceptation – DIA – accordée en 2018**

(article R. 111-19-10 I – 1°, 2°, 3° et 4° du Code de la construction et de l'habitation).

COMMUNE	N°AT	Nom – dénomination de l'ERP	Adresse de l'ERP	Catégorie d'ERP	Type d'ERP	motifs de dérogation, Article R. 111-19-10 du CCH 1°, 2°, 3° et 4°			
						1° Impossibilité technique	2° Contraintes architecturales	3° Disproportion manifeste	4° Refus Copropriété
SURY LE COMTAL	304 18 M 0003	Aux Cheveux d'Aur	1309, route d'Epeluy	5	M	X			
SURY LE COMTAL	304 18 M 0006	L'Îlot Lucioles	404, chemin des Chartonnes	5	R	X			
UNIEUX	316 17 S 0011	Pizza du Bourg	8, rue Thérèse Décline	5	N	X		X	
VILLARS	330 18 S 3004	Hôtel Campanile	rue de l'Artisanat	4	O	X			
VILLEREST	332 18 00009	L'Atelier de Katy	1, rue de Bise	5	M	X			